Paysages
Capitale-Nationale

Plan d'action 2025-2028

Avril 2025

Introduction

Paysages Capitale-Nationale 2025-2028 prévoit la réalisation de projets et d'initiatives visant la protection et la mise en valeur des paysages des territoires des MRC suivantes : Île d'Orléans, Portneuf, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Charlevoix, Charlevoix-Est, ainsi que de l'Agglomération de Québec.

L'entente 2025-2028 de Paysages Capitale-Nationale s'inscrit dans la continuité des ententes précédentes, mais avec une volonté affirmée de s'ancrer sur le territoire, de se faire connaître davantage des différentes communautés et municipalités, d'offrir de l'expertise et un soutien accru aux porteurs de projets paysage partout dans la région. La valorisation des paysages et la sensibilisation demeurent des objectifs constants, au même titre que la réalisation de projets dans chacun des territoires.

Les retombées concluantes et significatives pour les territoires concernés émanant des cinq premières Ententes portées par les MRC, les organismes de développement local, la Communauté métropolitaine de Québec et les partenaires gouvernementaux dont le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le ministère de la Culture et des Communications et le Secrétariat à la Capitale-Nationale, consolident l'intérêt des partenaires à poursuivre la concertation et la mise en œuvre de diverses actions visant à faire connaître et valoriser les paysages de la région.

Mission

Paysages Capitale-Nationale a pour mission de faire connaître le caractère unique des paysages de la région, de les mettre en valeur et d'en favoriser la découverte. Paysages Capitale-Nationale accompagne les porteurs de projets, développe des outils de connaissances, stimule la création de projets à caractère paysager, sensibilise à l'importance de la préservation des paysages et valorise les bonnes pratiques en matière de paysage sur tout le territoire de la Capitale-Nationale.

Orientations stratégiques ?

1. Accompagnement et soutien : Offrir un accompagnement personnalisé et des outils adaptés aux intervenants pour la réalisation de projets paysagers de qualité, tout en favorisant l'émergence de nouvelles initiatives.
2. Sensibilisation et mobilisation: Accroître la sensibilisation du grand public, des acteurs locaux et des décideurs à l'importance du paysage et à ses enjeux. Favoriser la mobilisation de tous les acteurs concernés par la protection et la mise en valeur des paysages.
3. Connaissances et expertise: Développer et diffuser des connaissances sur les paysages de la région, ainsi que des outils d'évaluation et de planification.
4. Collaboration et réseautage: Favoriser la concertation et le partenariat entre les différents acteurs du territoire (municipalités, organismes, citoyens) pour une approche intégrée de la gestion des paysages. Structurer un réseau d'acteurs engagés dans la protection et la mise en valeur du patrimoine paysager.
5. Communications et rayonnement: Développer une stratégie de communication pour faire connaître les actions de Paysages Capitale-Nationale, valoriser les projets réalisés et inspirer d'autres initiatives.

Quelques actions depuis 2008

- Tenue de 5 appels de projets et 63 projets soutenus
- Tenue de plus de 25 formations
- Réalisation d'une étude sur la valeur économique des paysages en 2 phases
- Élaboration d'une stratégie de maintien des percées visuelles
- Organisation d'un voyage d'études dans les Cantons-de-l'Est
- Organisation de 3 événements paysages
- Création du plan directeur du réseau des haltes de la Capitale-Nationale
- Conceptualisation de l'observatoire des paysages de la Capitale-Nationale (en cours)
- Site Internet et outils de communication et refonte du site Internet et de l'identité visuelle (en cours)
- Réalisation d'un plan de communication

Paysages
Capitale-Nationale

Plan d'action 2025-2028

Objectif 1 :
Soutenir et accompagner les intervenants dans la mise en œuvre de leurs projets à caractère paysager

Objectif 2 :
Sensibiliser et outiller les diverses clientèles à l'égard des paysages

Objectif 3 :
Animer et concerter les acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages

Objectif 4 :
Développer une stratégie de communication pour faire connaître les activités et les projets de Paysages Capitale-Nationale

Objectif 1: Soutenir et accompagner les intervenants dans la mise en œuvre de leurs projets à caractère paysager

Actions	Partenaires	Échéancier
1.1 Soutenir les intervenants dans la réalisation de leurs projets à caractère paysager	Part. rég.	En continu
1.1.2 Proposer une offre d'expertise aux municipalités une fois l'an.		
1.1.3 Réaliser des esquisses, des concepts d'aménagement ou offrir des consultations accessibles à toutes les municipalités couvertes par Paysages Capitale-Nationale. Une ou des ressources supplémentaires sont à prévoir.		
1.2 Identifier et rechercher du financement pour la réalisation du plan d'action		En continu
1.3 Tenir un appel de projets afin de soutenir les initiatives du milieu	MTMD +SCN	2025

Objectif 2 : Sensibiliser et outiller les diverses clientèles à l'égard des paysages

Actions	Partenaires	Échéancier
2.1 Offrir des formations à diverses clientèles	Part. Reg.	2 par an
2.2 Réaliser ou contribuer à des projets d'études	À déterminer	À déterminer
2.2.1 Développer un programme de formation spécifique (élus, comités consultatifs en paysages, professionnels, citoyens) sur le message à transmettre pour maximiser l'appropriation sociétale de la responsabilité paysagère – (recommandation étude valeur économique des paysages).		
2.2.2 Collaborer à l'étude sur la valeur économique et sociale des paysages		
2.3 Concevoir des programmes éducatifs sur le paysage pour la clientèle scolaire	MCC + Part. Reg.	2028
2.4 Mettre en place l'Observatoire des paysages de la Capitale-Nationale	SCN + CMQ	2028
2.4.1 /2.4.2 Développer et mettre en place le système de monitorage et la méthode d'étude des données paysagères		
2.4.3 Confier un mandat d'analyse des données paysagères récoltées		
2.4.4 Créer une plateforme web qui présente les données récoltées		
2.4.5 Concevoir d'un outil d'introduction et actions communication		

Objectif 3 : Animer et concerter les acteurs concernés par la valorisation des paysages

Actions	Partenaires	Échéancier
3.1 Repenser et redémarrer les comités de travail locaux	Part-Rég.	2026-2027
3.1.1 Repenser les objectifs, la mission des comités paysages et les redémarrer		
3.1.2 Favoriser la constitution de comités consultatifs en paysage dans chaque MRC (Recommandation de l'Étude valeur économique paysages)		
3.2 Déployer le réseau régional des haltes du paysage de la Capitale-Nationale	MTMD	2025-2028
3.2.1 Créer un outil d'introduction au réseau des haltes du paysage + un guide de conception VUES D'ICI		
3.2.2 Mettre en place 6 projets pilotes, 1 par MRC		
3.2.3 Réaliser un plan de communication pour faire connaître le réseau des haltes		
3.2.4 Créer une plateforme web permettant de faire découvrir le réseau des haltes		
3.3 Organiser l'Événement paysages 2027		2027

Objectif 4: Développer une stratégie de communication pour faire connaître les actions et les projets de Paysages Capitale-Nationale

Actions	Partenaires	Échéancier
4.1 Mettre en œuvre les recommandations du plan de communication de Paysages Capitale-Nationale	Part. Rég.	En continu
4.1.1 Auditer les plateformes existantes. Identifier les forces, faiblesses et opportunités d'amélioration		
4.1.2 Créer et structurer le profil LinkedIn		
4.1.3 Élaborer un calendrier éditorial structuré et mettre en œuvre les actions identifiées		
4.1.4 Créer des gabarits pour autonomiser Paysages Capitale-Nationale dans ses communications		
4.1.5 Assurer une veille et un suivi mensuel (création, publication, gestion de communauté 10h x mois)		
4.2 Organiser un événement de lancement du Plan d'action 2025-2028		Mai-juin 2025
4.3 Diffuser une infolettre et alimenter les réseaux sociaux		En continu
4.4 Partager l'expertise et créer des liens avec les intervenants développant des démarches paysagères au Québec		En continu